

SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

***Séance du mercredi 9 octobre présidée par Monsieur François BOET, 1^{er} Vice-Président.
Début séance à 14h15 – Fin de séance à 16h19***

Etaient présents :

MME Sylvie FOUCHER ;

M. Jacques BLONDET ; MME Marie-Pierre RIGAUD ; MME LECOURT Sylvie ;

MME Annie PINARD ;

M. Yves BERLAND ; M. François BOET ;

M. Marc-Antoine DRIANCOURT ; MME CHEREAU Catherine ; M. BRU Jean-Pierre ;

M. Patrick FERRON ;

Etaient excusés : M. Jean Paul PAVILLON ; M. Jean-Michel CHALOPIN ; M. CAILLEAU Marc ; M. David BARAIZE ; M. Daniel PASDELOUP ; M. PHILIPPEAU Christian ; MME Joeline ALLUSSE ; M. Jean-Philippe PREZELIN ; M. Henri BOUGUE ; M. BIROT Philippe ; MME Françoise DIARD ; M. Gérard CHASSOULIER ; M. Jérôme ALLAIN ; M. Matthieu HERGUAIS ; M. BENETTA Nicolas ; M. GENEVOIS Jacques ; M. MEIGNAN Antoine ; M. BELLANGER Dominique ; M. Jean-Pierre MIGNOT ; M. Jean-François RAIMBAULT ; M. Jean-Paul BEAUMONT ; MME Rachel SANTENAC ;

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

Assistaient aussi :

MME Elodie GUTIERREZ ; M. Vincent JAUFFRIT ; MME Anne-Laure RIOBE ; M. Bertrand DEGRIECK ; MME Léa PARELLE ; MME Céline PERSICO

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Marie-Pierre RIGAUD



Le compte rendu de la séance a été publié par extraits sur le site internet du SMBVAR le 10 octobre 2024

SYNDICAT DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME

COMITE SYNDICAL

Séance du :

Mercredi 09 OCTOBRE 2024 à 14h

Maison Commune de Loisirs

1 passage des Ecoliers – 49123 CHAMPTOCE-SUR-LOIRE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DOSSIERS	RAPPORTEURS
Appel nominal	Monsieur François BOET (1 ^{er} Vice-Président)
Secrétaire de séance - Désignation	Le comité syndical a désigné Madame Marie-Pierre RIGAUD secrétaire de séance
Procès-Verbaux – Approbation	Monsieur François BOET Le comité adopte à l'unanimité

N°	DOSSIERS	RAPPORTEURS
1	Introduction	M. BOET
2	Dossiers en exergue	M. BOET Le comité adopte à l'unanimité
2.1	Débat d'orientation budgétaire	
2.2	Décision modificative n°1 2024	M. BOET Le comité adopte à l'unanimité
3	Fonctionnement du syndicat et représentations	
4	Ressources Humaines	
4.1	Création d'un poste d'ingénieur territorial	M. BOET Le comité adopte à l'unanimité
5	Finances	
6	Gestion des milieux aquatiques	
6.1	Avancées des travaux GEMA	M. BOET Présentation
7	Prévention des inondations	
7.1	Avancées des projets Prévention des Inondations	M. BOET Présentation
8	Liste des actes signés	Liste remise aux élus et remise au procès-verbal
9	Questions diverses	

ANGERS, le 10 octobre 2024

Le 1^{er} Vice-Président M. François BOET

SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME